

Nice le 26/08/2024

Tract UFAP UNSa Justice Nice N°7/2024

## Un malaise certain

Un ancien adage dit : « *Pourquoi faire simple, quand on peut faire compliquer ?* »

Il semblerait que la gestion des ressources humaines de la maison d'arrêt de Nice a fait sienne cette phrase.

Alors qu'il existe un malaise dans le corps des officiers, dénoncé lors d'un précédent tract, on s'aperçoit que c'est l'ensemble du personnel qui est martyrisé.

Des brigadiers chefs à des postes d'officiers, des surveillants faisant fonction à la place des brigadiers chefs. C'est toute la chaîne d'encadrement qui est impactée par une gestion déficiente.

De même, les brigadiers chefs, à qui l'on veut imposer les longues journées dans des conditions de travail bruyantes, sales et anxiogènes, éprouvent les limites d'un système dont on leur avait vanté les avantages et les mérites.

Sans oublier les AA qui se sentent stigmatisés et traités différemment que leurs collègues de la MA à qui on demande de ne plus badger à la PeP2 ?

**De tout ce brouillamini, l'UFAP UNSa Justice Nice dit stop !!!**

L'orage gronde. Il est temps de revenir à une situation normale avec des cycles de travail réguliers et raisonnables.

L'UFAP UNSa Justice Nice refuse que l'on modifie d'une manière sournoise les chartes des temps et être mise devant le fait accompli.

L'UFAP UNSa Justice Nice demande à la direction de remettre de l'ordre dans leurs idées et du bon sens dans leurs actions.

L'UFAP UNSa Justice Nice sera attentive à la volonté de la directrice de faire évoluer une situation confuse vers la limpidité.

*L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne...*

Le Bureau Local

UFAP UNSa Justice